

**FRAIS DE PARTICIPATION, D'ARBITRAGE ET D'ADMINISTRATION DES ACTIVITÉS AU SECONDAIRE
 SAISON 2021-2022**

DISCIPLINE SPORTIVE	INSCRIPTION PAR ÉQUIPE ¹	INSCRIPTION PAR ÉLÈVE PAR RENCONTRE	ARBITRAGE PAR MATCH	AFFILIATION * Pour la saison 2021-2022, les frais d'affiliation seront couverts par la DSLAP ⁸	FRAIS ANNUELS
ATHLÉTISME EXTÉRIEUR	N/A	24,75 \$ ³	N/A	3,06 \$ / participant	N/A
ATHLÉTISME EN SALLE	N/A	24,25 \$ ⁴	N/A	3,06 \$ / participant	N/A
BADMINTON	257,50 \$	N/A	N/A	12,51 \$ / participant	140 \$
BASKETBALL	268,75 \$	N/A	51 \$ (benj.) ou 26,51 \$ (benj.div.4-niveau 3) 53,53 \$ (cadet) ou 27,52 \$ (cadet div.4-niveau 3) 56,11 \$ (juv.), 49,80 \$ (JM div.4-niveau 3) ou 28,58 \$ (JF div.4-niveau 3)	89,14 \$ / équipe Div 3 61,26 \$ / équipe Div 4	N/A
CHEERLEADING	292 \$ Amicale ² 331,25 \$ Régionale ²	N/A	N/A	29,10 \$ / participant	N/A
CROSS-COUNTRY	N/A	8,75 \$ ⁵	N/A	0,77 \$ / participant	N/A
ÉCHECS	244 \$	N/A	N/A	N/A	290 \$
FLAG FOOTBALL	AUTOMNE: 169,75\$	N/A	38,58 \$ (féminin) 38,58 \$ (ato. masc., benj. masc., cadet masc. div. 4) 49,29 \$ (cadet masc. div.3, juv masc.)	24,48 \$ / équipe	N/A
	PRINTEMPS: 229,25\$	N/A	47,27 \$ (féminin) 47,27 \$ (ato. masc., benj. masc., cadet masc. div 4) 58,13 \$ (cadet masc. div 3, juv masc.)		
FUTSAL	274,75 \$	N/A	29,60 \$	10,21 \$ / participant	N/A
HOCKEY COSOM	240,25 \$	N/A	39,95 \$ (benj.) - 42,02 \$ (cadet) - 44,14 \$ (juv.)	N/A	N/A
HOCKEY SUR GLACE	233,25 \$	N/A	85,70 \$	58,30 \$ / participant ⁷	N/A
IMPROVISATION	240,50 \$	N/A	56,11 \$	N/A	N/A
NATATION	168,75 \$	21,25 \$ ⁶	N/A	76,11 \$ / participant	N/A
SKI DE FOND	185,00 \$		N/A	N/A	
SOCCER EXTÉRIEUR	222,25 \$	N/A	29,60 \$	10,21 / participant	N/A
TENNIS DE TABLE	N/A	15 \$	N/A	N/A	
ULTIMATE - FESTIVAL	100 \$	N/A	N/A	8,17 \$ / participant	N/A
VOLLEYBALL	249,50 \$	N/A	12,93 \$/set (benjamin) 15,05 \$/set (cad. div. 4) ou 18,18 \$/set (cad. div. 3) 16,06 \$/set (juv. div.4) ou 19,19 \$/set (juv. div. 3)	88,09 \$ / équipe	N/A

1a - Écoles à l'extérieur du réseau du RSEQ Montréal : les frais d'inscription sont augmentés de 85 \$.

1b - Frais d'inscription majoré de 25 \$ pour une inscription tardive à une ligue

2- Pour les écoles de l'extérieur en cheerleading seulement: 376,75\$ pour la rencontre amicale et 408 \$ pour la rencontre régionale.

3- 24,75 \$ pour les 30 premières inscriptions et 19,25 \$ pour les subséquentes

4- 24,25 \$ pour les 20 premières inscriptions et 18,25 \$ pour les subséquentes

5- Inscription en retard en ligne: 9,75 \$ par élève

6- Coût minimal de 85 \$ par établissement

7- Tarif non-officiel sujet à changement. Frais d'affiliation unique pour un joueur de hockey. Sera payé à l'association régionale si le joueur joue civil en plus du scolaire

8- DSLAP: Direction du sport, du loisir et de l'activité physique

AMENDES DÉCERNÉES AU COURS DE LA SAISON

DESCRIPTION DE L'INFRACTION	MONTANT
01 - MANQUEMENT À COMMUNIQUER LES RÉSULTATS D'UNE PARTIE SUR S1 DANS LES DÉLAIS PRÉVUS À LA RÈGLEMENTATION GÉNÉRALE	15 \$ ⁹
02 - MANQUEMENT À AJOUTER LA FEUILLE DU MATCH SUR S1 DANS LES 5 JOURS OUVRABLES SUIVANTS LE MATCH	15 \$ ⁹
03 - FEUILLE DU MATCH JAMAIS AJOUTÉE SUR S1	15 \$
04 - DÉCLARER FORFAIT LORS D'UNE RENCONTRE POUR CAUSE D'ABSENCE D'ENTRAÎNEUR	30 \$
05 - DÉCLARER FORFAIT LORS D'UNE RENCONTRE POUR CAUSE D'UN MANQUE DE JOUEURS	30 \$
06- FORFAIT D'UNE ÉQUIPE QUI, SANS AVIS DANS UN DÉLAI RAISONNABLE, NE SE PRÉSENTE PAS À UNE RENCONTRE	60 \$
07 - REMISE D'UN MATCH ET CHANGEMENT AU CALENDRIER	50 \$
08 - RETRAIT D'UNE ÉQUIPE EN COURS DE SAISON	100 \$
09 - EXPULSION D'UNE ÉQUIPE EN COURS DE SAISON	150 \$

9- Cumul maximum de 2 amendes pour un même résultat ou une même feuille de match